



Association pour le développement de l'informatique juridique
siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75 012 PARIS
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

LES ACTIVITES PASSEES DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 DECEMBRE 2013

Les activités de l'ADIJ ont porté principalement sur 7 secteurs :

- . Les mardis et autres manifestations
- . Les ateliers en activité et en préparation
- . Les partenariats
- . La section Jeunes
- . Les sessions d'orientation des étudiants en M2 Droit et technologies
- . Les publications
- . La rénovation du site [adij.fr](http://www.adij.fr)

Les 8 « Mardis et conférences de l'ADIJ » et les 4 autres manifestations :

- **14 janvier** : « Marques et réseaux sociaux » par Martine Landeau ;
- **4 mars** : « La géolocalisation et les nouveaux moyens de preuve numérique » par Eric Lefevre et Myriam Quémener ;
- **27 mars** : Conférence en partenariat avec La Chambre des huissiers sur « Les jeux en ligne » ;
- **28 et 29 mars** : Journées franco-allemandes ADIJ-DGRI à Paris sur le thème : « Le droit d'auteur dans l'environnement numérique » ;
- **3 juillet** : « Mardi » de l'atelier «Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information » animé par Sophie Soubelet-Caroit sur « la loi Hamon du 11 mars dernier renforçant la lutte contre la contrefaçon » ;
- **28 octobre** : « Mardi » de l'atelier de « Green IT – Environnement et Technologies » sur le thème de « l'obsolescence programmée » ;

- **7 novembre** : Conférence commune avec l'Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel (AFCDP) sur le thème : « Objets mobiles, santé et données personnelles » ;
- **18 novembre** Colloque sur « Les entreprises face aux cyber-risques : état des lieux et perspectives » en partenariat avec le club Montesquieu et la société CA Technologies, auquel participaient Myriam Quémener et Anne Souvira.

Les 4 autres manifestations :

- **22 mai** : L'ADIJ était invitée par la Commission des Lois du Sénat à participer à un séminaire sur le thème « Numérique, renseignement et vie privée : de nouveaux défis pour le droit » avec une intervention de Nathalie Metallinos au nom de l'ADIJ.
- **19 et 20 septembre** : L'ADIJ soutenait le Colloque organisé par l'Union Internationale des Avocats (UIA) à la Cour de Justice de l'UE à Luxembourg sur le thème de « la réforme en matière de protection des données à caractère personnel » où intervenaient Mmes Nathalie Metallinos et Myriam Quémener.
- **24 septembre** L'ADIJ était invitée par son homologue allemande, l'Association allemande pour le développement de l'informatique judiciaire (la Deutscher EDV-Gerichtstag e.V.) à participer à son 23^e Congrès annuel à l'Université de Sarrebruck. Le Président de l'ADIJ est intervenu dans une table ronde sur le thème « E-Justice/E-Gouvernement en France et en Allemagne ».
- **30 et 31 octobre** : L'ADIJ soutenait le lancement à Paris du programme *Open law / Le droit ouvert*, organisé par la DILA (Direction de l'information légale et administrative, Services du Premier Ministre) dans le but de développer l'innovation dans le traitement des données juridiques publiques. A noter que l'ADIJ siège au jury qui décernera le 17 décembre prochain un prix de l'innovation dans ce domaine.

Les ateliers en activité et en préparation

- Les 7 ateliers en activité :

- L'atelier « Protection des données personnelles : pratique, enjeux et perspectives » animé par Nathalie Metallinos et Elise Debies ;
- L'atelier « Les nouvelles technologies en droit public » animé par Danièle Véret est devenu l'atelier « Gouvernement ouvert » en se réorientant vers la réutilisation des données publiques ;
- L'atelier « Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information, enjeux, mise en œuvre et perspectives » animé par Sophie Soubelet-Caroit: organisation des journées franco-allemandes 2014
- L'atelier « Informatique et santé : aspects juridiques et techniques » animé par Laurent Caron (conférence AFCDP du 7 novembre)
- L'atelier « Green IT – Environnement et Technologies » animé par Olivia Gast, relancé par un mardi sur l'obsolescence programmée, le 28 octobre ;

- L'atelier « Cybercriminalité » animé par Myriam Quémener, Avocat Général à la Cour d'appel de Versailles.
- L'atelier « Droit du travail et nouvelles technologies » en partenariat avec les Commissions Ouvertes du Barreau de Paris, animé par Christine Baudoin.

Les 5 ateliers en projet :

- Création de l'atelier « Objets connectés : enjeux juridiques » animé par Karima Ben Abdelmalek ;
- Création de l'atelier « MOOC juridique, une nouvelle modalité pédagogique pour la formation initiale et continue en droit » animé par J-F. Figuié ;
- Création de l'atelier « E-réputation » animé par Cédric Lacarrière ? Candidature de Matthieu Cordelier.
- Création de l'atelier sur « les Jeux en ligne » avec Isabelle Landreau (Importantes modifications dans la loi Hamon du 17 mars dernier, 10 jours avant la conférence).
- A l'étude : création de l'atelier « Logiciels libres et open source » animé par Xavier Strubel suite à la conférence du 5 décembre 2013.

Les partenariats :

- **La Chambre départementale des Huissiers d'Île de France** avec la conférence du 27 mars sur « Les jeux en ligne » ;
- **L'Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel (AFCDP)** avec la conférence du 7 novembre sur le thème : « Objets mobiles, santé et données personnelles » ;
- **La DGRI** avec les journées franco-allemandes des 28 et 29 mars à Paris sur le thème : « Le droit d'auteur dans l'environnement numérique » ;
- **Le Cercle Montesquieu** avec le colloque du 18 novembre sur « Les entreprises face aux cyber-risques ».
- **ICOMP** (Initiative pour un marché concurrentiel équilibré) avec un projet de conférence en 2015 sur la récente étude du Conseil d'Etat relative au numérique et aux droits fondamentaux

La section Jeunes (et un 6° partenariat)

La principale action de la section Jeunes est la conclusion d'un partenariat entre l'ADIJ et le Master Droit des Activités Numériques de l'Université Paris V Descartes destiné à fournir à l'ADIJ des rédacteurs rendant compte de ses travaux.

Il s'agit de donner la possibilité aux étudiants du Master de publier des articles juridiques sur des sujets d'actualité liés au droit des technologies et qui sont traités par des intervenants professionnels de l'ADIJ, sous forme de conférences ou d'ateliers.

Les rédacteurs pourront voir leurs articles publiés sur différents supports de communication de l'ADIJ, notamment son site ou ceux de ses partenaires éditeurs

juridiques. L'objectif de la section Jeunes est de conclure ce type de partenariat chaque année avec un master IT d'une Université différente.

Les sessions d'orientation professionnelle des étudiants en M2 Droit et TIC

Paris X (Nanterre) le 22 janvier et le 26 novembre sur le thème des métiers de l'édition, de l'information et de la documentation ;

Paris V (Descartes) le 3 mars et le 27 novembre sur le thème des professions réglementées dans le domaine des nouvelles technologies, avocats et conseils en propriété intellectuelle et industrielle ;

Paris Sud (Sceaux), le 10 février et en décembre (date à confirmer) sur le thème des avocats et juristes IP/IT

2015 :

Paris I (Panthéon-Sorbonne) en janvier (date à confirmer) sur les métiers du droit du commerce électronique

Les publications

1) Revue Archimag :

Publication de 5 articles comme chaque année :

- N° de février : article d'Isabelle Landreau sur «Les marques et les réseaux sociaux » ;
- N° d'avril : article de Myriam Quémener sur la géolocalisation ;
- N° de juin : article de Sophie Soubelet-Caroit sur la loi du 11 mars 2014 renforçant la lutte contre la contrefaçon ;
- N° de septembre : article de Grégoire Mainçon-Vitrac sur « Les métiers de l'édition juridique » ;
- N° de novembre : article de Karima Ben Abdelmalek sur « Objets connectés : les enjeux juridiques ».

2) Les éditions Diateino :

En septembre 2013 a été publié aux éditions Diateino un ouvrage collectif de l'ADIJ sur les questions juridiques posées par l'utilisation des médias sociaux : « 101 questions sur les réseaux sociaux ». Réception d'un chèque de 339,36 € correspondant aux droits d'auteur des 707 exemplaires vendus en 2013.

Réédition de l'ouvrage de l'ADIJ en 2014 : 1.000 livres imprimés au lancement.+ 500 tirages de la nouvelle édition.

La rénovation du site adjij.fr (vidéos) :

La rénovation du site de l'ADIJ a commencé avec la reprise en main des principales procédures et fonctionnalités, sous le pilotage de son concepteur de l'époque, Boris Paulin.

La mise en ligne des premières vidéos a été faite et permet d'envisager une meilleure communication des travaux de l'ADIJ sur ce support.

.../...

LE PRIX ADIJ Christian-Hazard 2014

- Comme chaque année, l'ADIJ a souhaité récompenser de belles initiatives de jeunes, dont l'activité sur le web est particulièrement remarquable, sérieuse et régulière : site web, compte Twitter, Facebook, blog etc, portant évidemment sur le droit des technologies de l'information et de la communication.
- Le Jury chargé de désigner le lauréat 2014 était composé de ses prédécesseurs, Mathieu Escande (lauréat 2013), Miroslav Kurdov (lauréat 2012), Julien Le Clainche (lauréat 2011), François Guy (lauréat 2010), Frédéric Glaize (lauréat 2009), Ronan Hardoin (lauréat 2008), Cédric Manara (lauréat 2007), Benoit Tabaka (lauréat 2006), Karima Ben Abdelmalek (lauréate 2005) ainsi que Xavier Strubel et Jean Gasnault (lauréat 1987),
- Le Prix ADIJ *Christian Hazard* 2014 a récompensé cette année le blog le PI scope lePIScope.com tenu régulièrement par deux jeunes juristes passionnés par les technologies et le droit de la propriété intellectuelle : Paul Nicoud (Avocat IP/IT) et Mathieu Guiraud (Juriste PI).
- La remise du prix par nos deux éditeurs partenaires a eu lieu à l'issue l'Assemblée Générale annuelle, le 4 décembre 2014.
- Le bureau de l'ADIJ remercie la section Jeunes pour la pré-sélection et les membres du Jury pour la sélection du lauréat, ainsi que les éditions Lamy et les éditions Lexbase qui lui ont offert et remis le prix, comme chaque année

LES ACTIVITES PREVUES POUR 2015

- o Les Mardis et autres conférences déjà prévus :
 - o **15 janvier** : Section jeunes « Objets connectés : enjeux juridiques »
 - o **3 février** : « Les enjeux de l'ouverture des données publiques » par l'atelier « Gouvernement ouvert »
 - o **13 et 14 mars** : journées franco-allemandes ADIJ-DGRI à Cologne
 - o Conférence de Laurent Caron sur la sécurité des données de santé
 - o Projet de conférence en partenariat avec ICOMP (Initiative pour un marché concurrentiel équilibré) sur la récente étude du Conseil d'Etat consacrée **au numérique et aux droits fondamentaux**. Contact pris par Marie-Anne Gallot Le Lorier (ICOMP) avec Jacky Richard au Conseil d'Etat.
- o Réponse à la consultation de Mme la secrétaire d'Etat au Numérique :
 - Mme Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat au Numérique, m'a demandé par courrier officiel d'associer l'ADIJ à la consultation ouverte sur l'ambition numérique de la France, dans la perspective notamment du projet de loi en préparation sur le numérique.

- Sept ateliers et groupes de travail de l'ADIJ sont d'ores et déjà mobilisés pour préparer leur contribution:
 - - Protection des données personnelles, avec l'atelier de Nathalie Metallinos,
 - - Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information, avec l'atelier de Sophie Soubelet-Caroit,
 - - Cyberdélinquance, avec l'atelier de Myriam Quémener,
 - - Informatique et santé, avec l'atelier de Laurent Caron,
 - - Droit du travail et nouvelles technologies, avec l'atelier de Christine Baudoin,
 - - Green IT, avec l'atelier d'Olivia Gast,
 - - Entreprise et numérique avec Fabien Waechter et le Cercle Montesquieu
 - Malgré les délais très courts, j'espère que tous trouveront le temps de répondre à cette proposition qui constitue une nouvelle reconnaissance de l'ADIJ par les pouvoirs publics.
 - Nous ferons le point lors du CA du 12 janvier prochain au Sénat
- **L'ADIJ et la médiation en TIC :**
- A l'initiative de Fabien Waechter, l'ADIJ se rapproche du Centre de médiation et d'arbitrage de la Chambre de Commerce de Paris sur les nouvelles technologies (CMAP) <http://www.cmap.fr>.
 - Il s'agit d'inciter les membres de l'ADIJ à suivre la formation de médiateur afin de constituer au sein de l'association un vivier de médiateurs en TIC, que le CMAP solliciterait pour le règlement des conflits en pré-contentieux.
 - Mme Sophie Henry, déléguée générale du CMAP, attend que nous lui soumettions un projet du cadre que l'ADIJ veut donner à ce partenariat. Cela peut amener des gens de qualité à l'ADIJ, et inversement, nous pouvons apporter des compétences au CMAP, voire, avoir notre place dans leurs arcanes.
 - L'ADIJ pourrait initialiser le processus en proposant une conférence sur le thème de « La médiation dans le numérique ».
- **Participation au programme *Open law / Le droit ouvert* :** la DILA (direction de l'information légale et administrative) est engagée, de longue date, dans une démarche proactive d'innovation et de performance au service des usagers. Inscrite dans la dynamique de l'action gouvernementale en matière de gouvernement ouvert (« Open Government »), elle co-organise le programme *Open law / Le droit ouvert*, qui a été lancé jeudi 30 octobre dans le cadre du sommet international Open World Forum.
- Suite de la refonte du site www.adij.fr sous le pilotage de Jean-François Figuié avec en priorité :
- le développement de la communication par vidéo des travaux de l'ADIJ (accès gratuit pour les adhérents, payant pour les autres) ;
 - L'inscription et le paiement en ligne pour l'adhésion, les conférences etc.